



Paris, le 22 février 2013

## Communiqué de presse

### **Le Tribunal de Commerce de Paris condamne Free pour dénigrement envers Bouygues Telecom**

Le Tribunal de Commerce de Paris a condamné ce jour Free et Iliad à réparer le préjudice subi par Bouygues Telecom du fait des pratiques de concurrence déloyale mises en œuvre à son encontre.

Bouygues Telecom est satisfaite de la décision du Tribunal qui condamne les méthodes de communication de Free et lui interdit d'utiliser des termes dénigrants à l'encontre de Bouygues Telecom, sous astreinte de 100 000 euros.

Le Tribunal a reconnu l'importance du préjudice subi depuis plus d'un an par Bouygues Telecom du fait du dénigrement systématique orchestré par Free en condamnant Free à 25 millions d'euros de dommages et intérêts.

Bouygues Telecom a été condamnée, pour quelques propos isolés tenus en réponse à la communication agressive et massive de Free, à 5 millions d'euros de dommages et intérêts.

La décision du juge rétablit les règles d'une concurrence saine et équitable qui devra se faire à travers la qualité des offres et services proposés par les opérateurs.

#### **A propos de Bouygues Telecom**

Opérateur global de communications électroniques (Mobile, Fixe, TV et Internet), Bouygues Telecom se démarque par ses offres innovantes et une qualité de relation client reconnue au service de ses 11 millions de clients Mobile (intégrant Simyo et Darty Telecom) et 1,8 million de clients Haut Débit Fixe (intégrant Darty Telecom), dont plus de 1,5 million de clients professionnels et entreprises.

Inventeur du forfait Mobile en 1996, Bouygues Telecom a toujours été pionnier dans l'innovation : l'entreprise a lancé les premières offres illimitées avec Millennium en 1999 et Neo en 2006 ; la première offre de convergence fixe-mobile pour les entreprises en 2007 ; le Tout-en-un Ideo, première offre *quadruple play* du marché, en 2009 ; et, dès juillet 2011, la téléphonie mobile 2.0 avec B&YOU, première offre *Sim-only* accessible uniquement en ligne. En juin 2012, Bouygues Telecom a lancé Bbox Sensation, qui intègre les technologies les plus innovantes du moment au service du foyer numérique.

Son réseau Mobile couvre 99% de la population en 2G, 96% en 3G+ (jusqu'à 7,2 Mbit/s) et 58% en H+ (jusqu'à 42 Mbit/s). Chaque jour, 9 600 collaborateurs imaginent des solutions adaptées à l'évolution des besoins de leurs clients. Bouygues Telecom les accompagne au quotidien au travers de son service client de qualité grâce à ses 2 000 conseillers de clientèle, son réseau de 650 magasins Club Bouygues Telecom -et ses 2 500 conseillers de vente- ainsi que ses sites Internet.

**Contact presse :** Caroline CHAIX - [cchaixcr@bouyguetelecom.fr](mailto:cchaixcr@bouyguetelecom.fr) – 01 58 17 98 44